



ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES MARCHÉS
FINANCIERS

LES PROFESSIONNELS DE LA BOURSE & DE LA FINANCE

Délibérations relatives à la Formation Professionnelle

Commission paritaire de la branche des Activités de
Marchés financiers

Réunion du 19 octobre 2020

Etaient présents :

Pour l'AMAFI

Mme Anne Denisart-Tremenbert
MM. Jean-Bernard Laumet
Patrick Portais
Mme Laurence Le Vaugant

Pour les Organisations syndicales

CFTC MF: Loubna Daoudi
CGC MF : Gonzague Guez
SPI MT: Isabelle Fauvel-Longo
FO Bourse : Philippe Legendre

Président de séance : M. Jean Bernard Laumet

Secrétaire de la Commission paritaire : Mme Alexandra Lemay-Coulon

Participaient également : Mmes Ashley Berne (AMAFI)
Florence Zinck (OPCO Atlas)

Ordre du jour :

1. Point d'actualité – OPCO Atlas
2. Plan d'action 2021 – Promotion des métiers
3. Plan d'action 20221 – Etudes et Prospectives
4. Point d'étape sur les études en cours
5. Questions diverses



I. Point d'actualité – OPCO Atlas

Le budget alloué à la branche des Activités de marchés financiers en 2020 (66.000 €) est rappelé, ainsi que l'état d'avancement de sa consommation.

Pour l'année 2021, le budget alloué aux branches dans le cadre de la filière « Banques, financements spécialisés et de marchés » est présenté. Il est indiqué que le lancement d'un programme transverse de création d'un site Internet dédié à l'alternance pour les grands secteurs constituant l'OPCO a été lancé cette année, les dépenses réalisées au titre de la filière ayant été uniquement portées par la branche Banque AFB. Afin de poursuivre ce projet, il est donc proposé que chacune des branches membres de la filière « Banques, financements spécialisés et de marchés » dédie 20% de son budget étude et prospective aux fiches mutualisées présentées :

- Fiche action 1 : Promotion du site, J'investis dans l'avenir (référencement)
- Fiche action 2 : Animation éditoriale & Evolution du site, J'investis dans l'avenir

A l'issue des échanges sur la base des documents présentés, la Commission paritaire de branche décide de dédier 20% du budget étude et prospective aux 2 fiches mutualisées relatives au Site Internet pour la filière.

II. Plan d'action 2021 – Promotion des métiers

La promotion des métiers est l'un des enjeux majeurs de la branche des Activités de marchés financiers. L'objectif est d'une part d'attirer de jeunes diplômés vers les métiers de la branche et d'autre part leur permettre de choisir une orientation.

Pour 2021, l'OPCO a indiqué que le budget de la branche devrait être identique à celui de 2020, soit 20.000 €.

Dans ce cadre, 4 projets de fiches action sont proposées pour 2021 :

- Fiche action – Campagne de communication en display digital
- Fiche action – Participation à des Salons
- Fiche action – Campagne de diffusion des vidéos motion
- Fiche action – Outil de présentation des métiers

A l'issue de la présentation des différentes fiches, la commission paritaire est invitée à se prononcer sur les fiches à privilégier ainsi que sur les modalités de réalisation de ces actions à l'horizon 2021.

A l'issue des échanges sur la base des documents présentés, la Commission paritaire de branche décide de privilégier pour 2021 2 des fiches actions proposées : la Campagne de diffusion des vidéos motion et la Campagne de communication en display digital avec un budget estimatif de 10.000€ HT chacune.

III. Plan d'action 2021 – Etudes et Prospectives

Dans le cadre de la mission d'appui technique aux branches professionnelles dévolu à l'OPCO Atlas, des demandes d'études ont été adressées par la branche des Activités de Marchés financiers fin 2019. Il était alors prévu de réaliser une cartographie des métiers en premier lieu, et une étude sur les dynamiques d'évolution des métiers et d'identification des métiers en tension par la suite.

Compte tenu du retard pris par la branche et par l'OPCO Atlas, en raison notamment de la crise sanitaire, l'étude relative à la cartographie des métiers ne pourra pas être réalisée complètement avant la fin de l'année 2020. Un report du budget 2020 n'étant pas possible dans les règles de fonctionnement des OPCO, il est donc nécessaire, pour que l'étude puisse être menée à son terme, d'y consacrer également le budget prévu pour 2021.

Dans ce cadre, les services de l'OPCO Atlas ont proposé à la branche de modifier la fiche relative à la cartographie des métiers réalisée l'an dernier, en élargissant son périmètre de réalisation et d'ainsi, y inclure les dynamiques d'évolution des métiers (transformations, tensions, disparitions), les principales compétences et formations requises, ainsi que les aires de mobilité, et en décalant donc son échéance de réalisation à fin juin 2021.




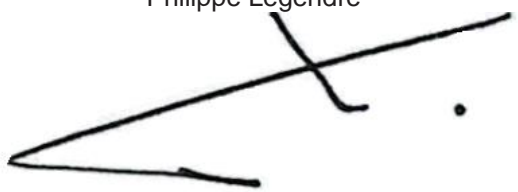
A l'issue des échanges, la Commission paritaire de branche décide de poursuivre et d'élargir l'étude sur la cartographie des métiers et de procéder à la modification de la fiche conformément aux préconisations de l'OPCO Atlas et donc d'y consacrer l'enveloppe budgétaire prévue pour 2021, minorée des 20% dédié au site Internet de la filière. En cumulant les budgets engagés sur 2020, et l'enveloppe prévue sur 2021, cela aboutit à un budget global d'environ 72.000 € HT pour cette cartographie dynamique.

IV – Point d'étape sur les études en cours

Une information est faite sur l'avancement des travaux.

Fait à Paris, le 19 octobre 2020

Signatures

<p>AMAFI Jean-Bernard Laumet</p> 	<p>CFTC Marchés Financiers Loubna Daoudi</p> 
<p>CGC Marchés Financiers Gonzague Guez</p> 	<p>FO Bourse Philippe Legendre</p> 
<p>SPI-MT Isabelle Fauvel Longo</p> 